

Compte-rendu de l'Échange d'expériences africaines

10 février 2017

Hôtel Radisson Blu, Dakar, Sénégal

1 INTRODUCTION

Le présent rapport reprend les idées et recommandations exprimées lors du premier Échange d'expériences africaines, qui a eu lieu le 10 février 2017 à l'Hôtel Radisson Blu, à Dakar, au Sénégal. Organisé par le Tenure Facility, l'Échange d'expériences africaines s'est déroulé à la suite du séminaire public organisé par l'Initiative des droits et ressources (RRI) intitulé « Des risques et conflits à la paix et la prospérité », qui s'est tenu le 9 février en présence d'experts juridiques, des représentants des OSC, et de délégués des gouvernements de 11 pays africains. Cette journée d'Échange d'expériences a rassemblé les responsables des projets pilotes conduits au Cameroun, au Liberia et au Mali ; des observateurs venus de République démocratique du Congo, du Burkina Faso et du Sénégal ; des experts techniques ; des membres du Secrétariat du Tenure Facility ; et des observateurs de l'Agence suédoise de coopération au développement économique et de la Fondation Ford. Consultez la liste complète des participants à l'Annexe A.

Les objectifs étaient de :

- Dégager des procédés stratégiques pour franchir les obstacles qui entravent la mise en œuvre de la sécurité foncière, par l'échange d'expériences et de stratégies entre les coordinateurs des projets pilotes au Mali, au Cameroun et au Liberia
- Partager les enseignements tirés pour le Tenure Facility
- Identifier les moyens d'élargir la mise en œuvre de la sécurité foncière

Dans la matinée, la session s'est ouverte par des discours de bienvenue et par l'examen des difficultés rencontrées et des enseignements tirés au cours des projets pilotes au Cameroun, au Liberia et au Mali. Dans l'après-midi, les participants rassemblés en groupes focaux et en groupes de discussion ont abordé les questions stratégiques et la marche à suivre.

Consultez à l'Annexe B le programme de l'Échange d'expériences africaines. Pour lire un compte-rendu du processus de l'Échange d'expériences africaines, consultez l'Annexe C.

Sandra McGuire a préparé ce rapport à partir des exposés des délégations de pays pilotes du Tenure Facility et des notes rassemblées par Briana Okuno, Janis Alcorn, Mary Nyuyinui et Sandra McGuire. Les opinions exprimées ne reflètent pas forcément l'avis du Tenure Facility, des bailleurs de fonds qui soutiennent le Tenure Facility, ni des participants à cette réunion.

2 AFFRONTER LES DÉFIS COMMUNS

Engager les gouvernements

QUEL EST LE RÔLE DES GOUVERNEMENTS ?

Les participants ont estimé que le rôle des autorités publiques est de garantir et mettre en œuvre la sécurité de la tenure foncière et forestière, mais de nombreux gouvernements ont besoin d'aide. Les projets pilotes ont généré des données indiquant que les communautés peuvent assister les gouvernements dans la mise en œuvre de droits fonciers et forestiers sécurisés (Liberia), que les OSC peuvent prêter assistance aux gouvernements en développant ou en renforçant les structures locales (telles que les Commissions foncières locales au Mali), et que les projets peuvent élaborer des outils utiles aux gouvernements et à d'autres parties prenantes (Cameroun).

COMMENT ASSURER LA PARTICIPATION DES GOUVERNEMENTS DEPUIS LE DÉPART ?

Les participants ont indiqué qu'une participation des gouvernements et autorités publiques « depuis le départ » est essentielle pour réussir et pour étendre la sécurité foncière. Pour assurer une participation précoce, les participants ont recommandé les actions suivantes :

- Ancrer le projet dans le cadre législatif existant, dans les plans de paix et les réformes en discussion sur la scène publique, et montrer aux autorités publiques la façon dont le projet va permettre d'atteindre des objectifs gouvernementaux.
- Mener à bien un inventaire des pratiques coutumières de façon à prendre appui sur ce qui existe, dans la mesure du possible.
- Répertorier les institutions susceptibles de subir les effets de la mise en œuvre du projet ou d'y exercer une influence, ainsi que les compétences et capacités institutionnelles.
- Identifier et engager les administrateurs publics qui vont être amenés à agir pour renforcer la sécurité foncière.
- Officialiser la participation des acteurs publics : nationaux, régionaux ou locaux.
- Établir un comité d'orientation présidé par un fonctionnaire public.
- Mettre en place des mécanismes de communication efficaces et assurer la cohérence du message.
- Créer des plateformes de discussions avec les représentants des autorités publiques pour encourager leur participation à toutes les phases de la mise en œuvre du projet.

« Nos projets sont spécifiques. Nous nous sommes efforcés d'établir à chaque fois un espace de dialogue. Nous travaillons à renforcer la confiance en soi et en autrui. La structure de dialogue est la clé du succès. Elle est ce qui demeure lorsque le projet est terminé. »

the TENURE FACILITY

COMMENT ENCOURAGER LA PARTICIPATION EFFECTIVE DES AUTORITES PUBLIQUES ET ETABLIR UN LIEN DE CONFIANCE ?

Prenant appui sur leur expérience collective, les participants de l'Échange d'expériences ont estimé que les actions suivantes encourageraient une participation effective des autorités publiques et permettraient d'établir un climat de confiance :

- Tirer profit de la crédibilité et la légitimité que le Tenure Facility apporte au processus, ainsi que de sa capacité à rassembler des parties prenantes aux intérêts divergents.
- Engager les autorités publiques et les autres parties prenantes dès la conception du projet.
- Définir clairement et de façon participative les rôles et responsabilités des autorités publiques.
- Générer un esprit de synergie et de complémentarité entre les diverses parties prenantes concernées par la mise en œuvre du projet.
- Désigner un individu indépendant bénéficiant de la confiance des autorités publiques et de la société civile.
- Informer et former aux fonctionnaires publics.

« Se faire entendre des autorités publiques pose des difficultés. Nous avons constaté que le gouvernement a accepté de s'entendre avec des tiers. Le fait qu'il y ait un dialogue est un signe d'amélioration. Cela n'était pas le cas avant. »

Enseignement clé : VISITEZ LES BUREAUX GOUVERNEMENTAUX REGULIEREMENT

Les participants libériens ont dit qu'ils devaient engager le gouvernement plus activement. Leur autorité foncière a le mandat d'engager d'autres agences. Cependant, le Groupe consultatif de l'Autorité n'a rencontré que deux fois - ce qui n'est pas suffisant. Le Groupe consultatif de l'initiative du Cameroun prévoit de se rengager au niveau politique supérieur en visitant les chefs d'agences.

Les participants du Cameroun ont mentionné qu'ils encouragent la participation et la confiance du gouvernement par:

- Rencontrer avec toutes les parties prenantes lors d'une consultation préalable au projet.
- Identifier tous les agences clés qui devaient être impliqués.
- S'assurer que chaque agence délègue le niveau approprié de personne pour participer au processus.
- Engager un facilitateur confié à tous les partenaires.
- Être flexible dans la mise en œuvre du projet.
- Définir clairement le rôle et les procédures d'un conseil consultatif.
- Impliquer les entités principales responsables de la coordination (MINEPAT) en tant que coprésident.
- Assurer l'indépendance du facilitateur et du secrétariat technique.

Faire avancer la réforme en Afrique

QUELS PROCESSUS UTILISER POUR TRANSFORMER LES RESULTATS ET LES ENSEIGNEMENTS TIRES EN FUTURES INITIATIVES ?

the TENURE FACILITY

- Documenter les expériences, optimiser et capitaliser les expériences.
- Développer les synergies avec les autres acteurs sur le terrain.
- Entrer en contact avec des personnes en dehors de nos réseaux, par exemple dans le secteur privé et les autorités publiques.
- S'efforcer d'influencer d'autres initiatives et d'autres financeurs.
- Engager des acteurs travaillant sur des thématiques similaires, telles que la sécurité alimentaire, les droits des femmes, la gouvernance forestière et les changements climatiques.
- Trouver des moyens pour financer les coûts, par exemple en simplifiant les procédures, de façon à rendre les réformes plus abordables et durables pour le secteur public et les autres acteurs.
- Engager les entités susceptibles d'en bénéficier, comme celles chargées des évaluations d'impact environnemental.
- Capitaliser les leçons apprises dans d'autres pays.
- Montrer aux autorités publiques l'impact financier de la mise en œuvre des outils élaborés.
- Élargir le projet en tenant compte des orientations publiques et en soutenant la mise en œuvre.
- Encourager l'adoption de lois pour soutenir l'engagement au niveau national et envisager des mécanismes de suivi et d'évaluation.
- Soutenir les autorités publiques en traduisant les textes adoptés dans les langues locales et en les diffusant.

« Nous semons des graines qui vont avoir un impact sur les moyens de subsistance et sur les conditions de vie, nous jetons les bases d'une meilleure qualité de vie. »

Enseignement clé : CHERCHER DES RELATIONS SYNERGIQUES AVEC D'AUTRES ACTEURS

Les responsables du projet pilote au Liberia organisent périodiquement des réunions de coordination afin de partager leurs expériences avec leurs partenaires. Ils répertorient les récits de succès remportés, et saisissent et partagent l'information par des moyens électroniques et imprimés, ainsi qu'à travers les radios communautaires. Au Liberia, USAID a manifesté un intérêt pour les lignes directrices d'auto-identification. Les responsables du projet pilote libérien vont explorer les synergies possibles avec le Programme forestier de la Banque mondiale et les acteurs de REDD+, car la sécurité foncière est un prérequis de ces programmes.

Les responsables du projet pilote au Cameroun propose de partager leurs expériences avec le Programme national de développement participatif, financé par la Banque africaine de développement, la Banque mondiale et l'Union européenne. Cependant, la volonté politique et le financement sont encore insuffisants. Pour résoudre ceci, les responsables du projet pilote s'efforcent d'élargir la participation des ONG sur le terrain, de former leur personnel à la cartographie participative, et d'inviter les universités à participer de leur initiative.

QUELLES SONT LES VOIES D'EXPANSION ET LES ROLES QUE LES AUTORITES PUBLIQUES PEUVENT JOUER DANS LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS SIMILAIRES POUR AVANCER EN AFRIQUE ?

the TENURE FACILITY

- Rassembler les personnalités clés des autorités nationales pour préparer des positions et des propositions conjointes aux forums régionaux et internationaux de sécurité foncière.
- Appeler et équiper les entités publiques à partager des récits et des enseignements tirés des projets dans les forums régionaux, infrarégionaux et internationaux tels que l'Union africaine, l'ECOWAS, le CEMAC et le COMIFAC.
- Trouver des points de convergence avec d'autres processus et initiatives tels que le FLEGT, le Groupe Interlaken, le TFA 2020, les RSPO et REDD+.
- Prendre appui sur les engagements internationaux, notamment les engagements relatifs à la sécurité foncière récemment pris par l'Union africaine.
- Étendre l'utilisation de nouveaux outils aux niveaux infrarégional et régional en les reliant aux projets en cours à ces niveaux, et à travers la collaboration bilatérale.

« Comment gérez-vous la réticence des autorités ? L'engagement gouvernemental ne doit jamais être considéré comme acquis. Mais il y a des gens disposés à l'écouter un peu partout. »

COMMENT ENGAGER LE SECTEUR PRIVE ?

- Apprendre à parler au secteur privé.
- Identifier les acteurs clés du secteur privé qui pourraient tirer profit des outils élaborés.
- Expliquer les avantages potentiels de la mise en œuvre des outils élaborés.
- Maintenir un dialogue continu avec le secteur privé et encourager un modèle gagnant-gagnant sécurisé à travers un mémorandum d'accord.
- Identifier les opportunités gagnant-gagnant et diffuser les histoires de réussites.
- Encourager le secteur privé à soutenir les droits collectifs des communautés sur les terres et les forêts.

Mise en œuvre

QUELLES SONT LES DIFFICULTÉS QUE RENCONTRENT LES AUTORITÉS PUBLIQUES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES LOIS SUR LA TENURE FONCIÈRE ?

- Lorsque les pays publient une loi, ils doivent prévoir le financement pour la mettre en œuvre. Mais ils n'ont pas les fonds nécessaires.
- Souvent, les gouvernements ne font pas appliquer les lois parce qu'ils ont des difficultés pour mobiliser les ressources nécessaires, notamment en raison des faibles revenus de leurs contribuables. Les gouvernements doivent fixer les priorités conformément à cette réalité.

« Mon gouvernement refuse de donner priorité aux commissions foncières lorsqu'il est confronté à d'autres priorités. Mais, que ferait-il s'il comprenait qu'il sortirait gagnant d'une réorientation du conflit ? »

the TENURE FACILITY

- Des processus de décentralisation appropriés peuvent réduire le fardeau qui pèse sur les gouvernements centraux. Cependant, dans quelques pays, la mise en œuvre n'a pas été effective.
- Les lois ne prennent pas toujours en compte les institutions et les pratiques traditionnelles existantes au niveau local.
- De nombreux problèmes découlent du chevauchement entre les divers mandats publics et du manque de cohérence et de coordination entre les ministères.

QUEL EST LE RÔLE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET DES COMMUNAUTÉS DANS L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES LOIS ?

- Les OSC contribuent à l'élaboration des lois en faisant campagne pour l'inclusion de dispositions spécifiques et en examinant les projets de loi.
- Certains gouvernements se livrent à des processus de décentralisation, et les communautés doivent donc assumer de nouvelles responsabilités dans le cadre de la mise en œuvre.
- La société civile dispose d'organisations légitimes qui peuvent attirer l'attention des gouvernants sur l'application des lois, et les communautés constituent l'épine dorsale de ces organisations.
- Les attentes peuvent être élevées suite à l'adoption d'une loi sur les droits fonciers. La société civile peut éclairer et assister les autorités publiques en apportant des informations publiques et en faisant appel aux communautés et au secteur privé.
- Les organisations communautaires peuvent mettre en œuvre les initiatives publiques de façon efficace et peu coûteuse – elles constituent peut-être même une meilleure option que les organisations nationales de la société civile, qui ont certes une présence nationale, mais également des liens moins étroits avec les communautés.

« Les OSC sont plus habituées à protester qu'à mettre en œuvre. Nous devons accompagner les autorités publiques ».

Garantir la participation des femmes

COMMENT ASSURER LA PARTICIPATION DES FEMMES ?

- Inviter les femmes à toutes les réunions communautaires.
- S'assurer que les femmes soient représentées dans tous les processus de consultation et de prise de décision.
- S'assurer que les femmes puissent s'exprimer à toutes les réunions et que leurs points de vue soient consignés dans les rapports de réunion.
- Donner aux femmes la possibilité de s'exprimer et de se faire comprendre dans leur langue locale.

Résoudre les conflits

LES PROJETS PILOTES ONT-ILS RÉDUIT LES CONFLITS ?

the TENURE FACILITY

Plusieurs responsables de projets pilotes ont indiqué que leurs initiatives contribuent à réduire les conflits dans leurs pays, y compris ceux qui ont récemment connu des conflits armés.

Au Mali, les conflits sont traditionnellement résolus au niveau local par les *Commissions foncières villageoises et communales* (COFO). Les COFO contribuent à la mise en œuvre des politiques foncières en jouant un rôle primordial dans la gestion des ressources (terres, forêts et ressources minières), en abordant les conflits au niveau local et en servant de forums de dialogue concernant la mise en œuvre des politiques foncières. Les COFO sont décisionnaires en matière de terres, de ressources ligneuses et de propriété sur les arbres, et leurs décisions ont un impact direct sur les modes de vie et les moyens de subsistance. Les communautés apprécient le rôle des COFO mais, dépourvues d'outils et de légitimité, celles-ci n'ont pas été très efficaces jusqu'ici. Le projet pilote a renforcé les COFO dans le sud du Mali, qui se livrent désormais à une résolution pacifique de nombreux problèmes dans les communautés, et contribuent ainsi à préserver la paix sociale.

En 2011, le Liberia a élaboré un mécanisme de résolution de conflits fondé sur la résolution alternative coutumière de différends fonciers. Ce mécanisme a servi pour gérer les conflits locaux et seules les décisions insatisfaisantes ont atteint un niveau juridictionnel plus élevé. Le projet pilote a permis de réduire les conflits en renforçant le système coutumier de résolution des conflits avec des outils permettant aux communautés d'identifier elles-mêmes leurs terres et leurs droits. Cependant, le projet pilote s'inscrit dans un cadre plus large : la loi libérienne sur les droits fonciers n'a pas encore été adoptée, et les concessions continuent de générer des conflits. Le projet pilote est en train de jeter les bases qui permettront aux communautés de négocier avec les concessionnaires, en équipant les communautés d'outils qui leur permettent d'identifier et de clarifier elles-mêmes la surface réelle de leurs territoires. Cependant, cette auto-identification peut également générer des conflits. Le projet pilote s'efforce actuellement d'établir les fondements nécessaires à l'adoption rapide d'une nouvelle loi sur les droits fonciers donnant aux communautés un plus grand pouvoir de décision sur leurs terres et facilitant la réduction des conflits.

Innovover

Les participants ont indiqué que leurs projets pilotes ne se livrent pas nécessairement à des activités nouvelles, mais qu'ils le font cependant de façon différente, notamment :

- En facilitant le dialogue entre parties prenantes qui ne travaillent pas de concert habituellement et en incluant tout le monde depuis le départ.
- En mettant l'accent sur les solutions qui fonctionnent.
- En travaillant dans des contextes où d'autres travaillent déjà – avec des opportunités de synergie, d'élargissement et de financement additionnel.

« On a alors commencé à penser que tout était possible. Ce projet pilote a montré qu'il était impératif d'équiper les commissions foncières pour que les communautés et les individus y croient. Les autorités publiques sont désormais convaincues que c'est la bonne marche à suivre ».

the **TENURE FACILITY**

- En encourageant la réflexion et l'auto-évaluation.
- En renforçant la confiance en soi.

3 PROCHAINES ÉTAPES POUR LES PARTICIPANTS

Les participants à l'Échange d'expériences ont recommandé de suivre les étapes suivantes :

- Répertorier les résultats, les erreurs, les réussites, les enseignements tirés et les récits.
- Transmettre les résultats aux communautés participantes, partager les résultats avec elles dans les langues locales et recueillir leurs réactions.
- Consolider les conclusions et les partager aux niveaux régional et national.
- Organiser des visites d'échange entre les pays pour amplifier l'apprentissage et la mise en commun des ressources.
- Demander aux gouvernements de partager les résultats dans les forums régionaux et infrarégionaux.

« Nous sommes en train de découvrir de nouveaux modes de fonctionnement, d'être pionniers en Afrique, nous ouvrons et montrons le chemin, nous établissons des précédents juridiques. »

4 RECOMMANDATIONS À L'ATTENTION DU TENURE FACILITY

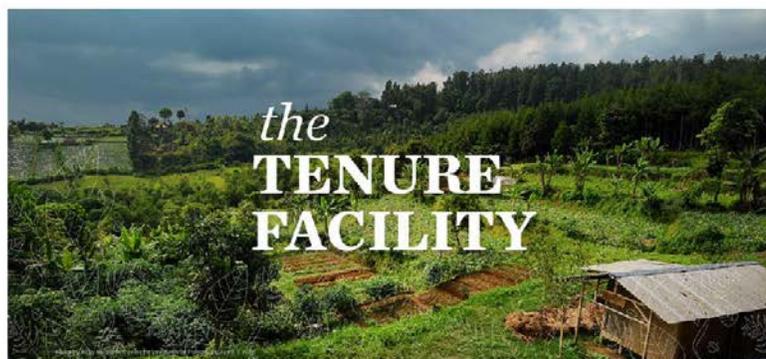
Les responsables des projets pilotes ont suggéré au Tenure Facility:

- De rester souple !
- De conduire une évaluation de chaque projet pilote et documenter les résultats.
- De soutenir les échanges entre projets pilotes, ainsi qu'avec les autres pays d'Afrique.

ANNEXE A : LISTE DE PARTICIPANTS

Prénom	Nom	Pays	Affiliation
Samuel	Nguiffo	Cameroun	Centre pour l'environnement et le développement (CED)/ Membre du Conseil du TF
Timothee	Fomete	Cameroun	Rainbow Environment Consult
David	Abouem	Cameroun	Liaison locale du TF/Facilitateur de l'échange d'expériences pour l'Afrique
Marie Madeleine	Bassalang	Cameroun	Rainbow Environment Consult
Nora	Bowier	Liberia	Sustainable Development Institute (SDI)
Stanley	Toe	Liberia	Autorité foncière libérienne
Re-Al	Myers	Liberia	Sustainable Development Institute/PMU
Bennie	Vio	Liberia	Conseil traditionnel du Ministère de l'intérieur
Ibrahima	Coulibaly	Mali	CNOP/ Membre du Conseil du TF
Moussa	Djire	Mali	Liaison locale du TF
Daouda	Diarra	Mali	Haut conseil de l'agriculture du Mali
Boubacar	Diarra	Mali	Helvetas Mali
Alain	Traore	Burkina Faso	TENFOREST
Madjelia	Some	Burkina Faso	REFACOF
Charles	Lawrence	Liberia	Sida
Göran	Björkdahl	Burkina Faso	Sida
Eva	Kouka	Nigeria	Fondation Ford
Carmel	Kifukieto	RDC	CAGDFT
Thierno	Cisse	Sénégal	CNCR
James	Acworth	Royaume-Uni	Consultant du TF
Filippo	Del Gatto	Allemagne	Consultant du TF
Jim	Smyle	États-Unis	Consultant du TF
Kirk	Talbott	États-Unis	Consultant du TF
Sandra	McGuire	Canada/Espagne	Consultant du TF
Mary	Nyuyinui	Cameroun	RRI
Solange	Bandiaky-Badji	Sénégal/États-Unis	RRI
Andy	White	États-Unis	RRI/ Membre du Conseil du TF
Janis	Alcorn	États-Unis	Secrétariat du TF /RRI
Briana	Okuno	États-Unis	Secrétariat du TF /RRI

ANNEXE B : PROGRAMME DE L'ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES POUR L'AFRIQUE, 10 février 2017



AFRICA LEARNING EXCHANGE

10 February 2017

Radisson Blu Hotel, Dakar, Senegal

AGENDA

Learning Exchange Objectives

1. Strategize on ways to overcome barriers to secure tenure implementation by exchanging experiences and strategies between Mali, Cameroon, and Liberia Tenure Facility pilot projects.
2. Share lessons learned for the Tenure Facility.
3. Identify paths for scaling up progress on tenure security implementation.

9:00 **Opening Remarks – Samuel Nguiffo and Andy White**
Introductions of participants
Tenure Facility Learning Strategy – Dr. Janis Alcorn
Africa Learning Exchange objectives – M. David Abouem

9:45 **Lessons Learned, Challenges, and Looking Forward**
Presentations

- Cameroon
- Liberia
- Mali

Clarification questions and discussion

10:45 **Coffee/Tea Break**



the
**TENURE
FACILITY**

- 11:00 **Plenary Discussion of Lessons Learned, Challenges, and Scaling Up**
- 12:00 **Lunch**
- 1:30 **Small Group Working Discussions of Strategic Questions**
- 15:00 **Coffee/Tea Break**
- 15:15 **Presentations from Small Groups, Followed by Plenary Discussion**
- 16:00 **Next Steps**
- 17:00 **Closing Remarks**

ANNEXE C: COMPTE-RENDU DE RÉUNION DE L'ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES AFRICAINES, 10 février 2017

1. Discours d'ouverture

El Hadji Thierno Cissé, du CNCR au Sénégal, a remercié le Tenure Facility d'avoir choisi le Sénégal pour accueillir l'Échange d'expériences africaines à un moment important du processus de décentralisation et de réforme foncière du pays.

Samuel Nguiffo, membre du Conseil du Tenure Facility, a accueilli les participants au premier événement régional de ce type dédié à l'apprentissage et au renforcement de la sécurité foncière sur le continent africain. Il a expliqué que trois des six projets pilotes du Tenure Facility se déroulent en Afrique, et que les trois autres sont répartis entre l'Amérique Latine et l'Asie, ce qui donne davantage de responsabilités au continent et à ces organisations.

Andy White, membre du Conseil du Tenure Facility et Coordinateur de RRI, organisation incubatrice du Tenure Facility, a signalé le caractère urgent et opportun de la réforme foncière au Sénégal. Il a reconnu que les réformes sont des processus politiques et que chaque pays est différent. Il a expliqué que le Tenure Facility est encore « en construction ». Il a appelé les participants à contribuer à la construction du Tenure Facility en réfléchissant sur les projets pilotes et en partageant leurs points de vue sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Il a mis en exergue la responsabilité spécifique qui pèse sur les responsables des projets pilotes en tant qu'« auteurs » et « concepteurs » du Tenure Facility.

Janis Alcorn, Directrice intérimaire du Tenure Facility, a présenté la théorie du changement portée par le Tenure Facility, son objectif exclusif, son élaboration par étapes, et l'accent mis sur l'apprentissage.

Le Ministre David Abouem, Liaison du Tenure Facility au Cameroun et facilitateur de l'Échange d'expériences africaines, a souligné que l'apprentissage est essentiel à l'essaimage réussi des initiatives de sécurité foncière.

2. Présentation de la délégation camerounaise

Cartographie communautaire pour une planification efficace de l'utilisation des sols : Elaboration d'un protocole cartographique collectif pour les communautés du Cameroun

Responsables du projet : Centre pour l'environnement et le développement (CED), Forest Peoples Programme (FPP), Rainforest Foundation Royaume-Uni (RF-UK); administré par Rainbow Environment Consult.

Date de début : décembre 2015

Date de fin estimée : mars 2017

the **TENURE FACILITY**

Objectif : élaborer un protocole national standardisé de cartographie participative qui soit acceptable pour les autorités publiques et toutes les parties prenantes.

DEFIS

- La facilitation stratégique est essentielle pour s'assurer le soutien des autorités publiques et leur appropriation de la cartographie participative – ainsi que pour la mettre en place.

PRINCIPALES MESURES D'ESSAIMAGE A PRENDRE

- Promouvoir l'utilisation de la cartographie communautaire par le secteur privé dans la planification de ses projets et dans ses rapports avec les communautés.
- Surveiller la réalisation des engagements pris par l'Institut cartographique national d'accepter le nouveau processus de cartographie, d'utiliser en tant que cartes officielles les cartes communautaires produites avec la méthode du projet pilote, et de remplir le rôle de dépositaire de ces cartes.

QUESTIONS SOULEVEES

- Comment renforcer la gestion foncière communautaire dans le contexte de la décentralisation au Mali ?
- Quelle est la définition du terme « communauté » dans le processus de réforme foncière au Liberia ?
- Comment renforcer la gouvernance foncière au niveau communautaire dans tous les pays ?
- Comment garantir que la gestion foncière communautaire soit un prérequis des processus REDD+ ?
- Comment aligner les intérêts des parties prenantes (autorités publiques, communautés, société civile et secteur privé) pour générer un véritable changement dans les régimes fonciers ? Qu'a-t-on appris des expériences du Groupe Interlaken, de RRI et d'autres organismes ?

3. Présentation de la délégation libérienne

Protection des droits fonciers collectifs et coutumiers des communautés au Liberia

Responsables du projet : Sustainable Development Institute (SDI), Foundation for Community Initiatives (FCI), Parley, Development Education Network Liberia (DEN-L), et l'Équipe foncière spéciale intérimaire du gouvernement libérien.

Date de début : mars 2016

Date de fin estimée : mars 2017

Objectif : Soutenir l'élaboration d'une méthodologie participative d'auto-identification communautaire en sept étapes, pour un usage au niveau national.

DEFIS

- Comment en faire un processus davantage conduit par les communautés ?
- Que faire en attendant que les lois soient mises en place ?

the **TENURE FACILITY**

- Comment gérer les menaces qui pèsent sur les droits fonciers communautaires et la sécurité foncière en attendant que les nouvelles dispositions légales soient mises en œuvre ?
- Certaines communautés ne perçoivent pas encore l'auto-identification comme une étape importante de l'exercice de leurs droits fonciers, il est donc nécessaire de repenser la façon dont le processus d'auto-identification s'inscrit dans le contexte général des droits collectifs coutumiers, et d'inclure d'autres étapes telles que la cartographie et la démarcation dans le processus.
- Comment encourager l'alignement entre les programmes publics et ceux des organisations de la société civile ?
- L'intensification de la participation des femmes à tous les niveaux de la prise de décisions reste un défi majeur du processus dans sa globalité et doit être abordée de façon stratégique.

ENSEIGNEMENTS

- Il est possible de bâtir progressivement des relations avec les autorités publiques à travers des accords formels.
- Les organisations communautaires peuvent mettre en œuvre les initiatives publiques de façon efficace et à moindre coût – et elles peuvent constituer une meilleure option que les organisations de la société civile nationale qui ont certes une présence au niveau national mais aussi des liens plus limités avec les communautés.
- Les femmes doivent être intégrées dans tous les processus de prise de décisions et explicitement invitées à s'exprimer afin de garantir leur participation effective.
- Les partenaires publics autres que l'Autorité foncière considèrent le partenariat entre la société civile et les autorités comme un outil attractif pour la réforme juridique et la reconnaissance des droits.
- Les organisations communautaires ont besoin d'un renforcement des capacités plus structuré et plus intensif.
- Les communautés ont besoin d'une aide technique et juridique indépendante.

PRINCIPALES MESURES D'ESSAIMAGE A PRENDRE

- Augmenter le nombre d'OSC participantes et encourager la levée de fonds communs.
- Développer un partenariat entre les autorités et une coalition d'organisations de la société civile pour faire avancer les droits fonciers communautaires.
- Élaborer un plan de durabilité pour améliorer la participation des organisations communautaires et un plan de durabilité pour transférer des responsabilités des OSC nationales aux communautés.
- Repenser la façon dont le processus d'auto-identification communautaire s'inscrit dans le panorama global des droits coutumiers collectifs.
- Inclure d'autres étapes dans le processus, telles que la cartographie et la démarcation.
- Clarifier le rôle du Tenure Facility dans les activités à venir.

QUESTIONS SOULEVEES

- Comment les autorités publiques surveillent-elles les rôles des divers acteurs ? Quelle est l'expérience des autres projets pilotes concernant la participation d'entreprises privées à la mise en œuvre des droits fonciers communautaires coutumiers ?

ENSEIGNEMENT CLE

- L'équipe du Liberia a estimé que la démarche de cartographie participative conduite par le projet pilote camerounais pourrait leur être utile. Par ailleurs, ils ont noté qu'elle pourrait servir à engager un processus de renforcement des capacités (techniques et juridiques) de tous les acteurs.

4. Présentation de la délégation malienne

Projet de soutien à la tenure foncière et forestière au Mali

Responsables du projet : Coordination Nationale des Organisations Paysannes (CNOP) et HELVETAS.

Date de début : décembre 2015

Date de fin estimée : mars 2017

Objectif: Accélérer la mise en œuvre de la nouvelle politique foncière pour la gestion décentralisée des ressources naturelles dans le cadre de l'Accord de paix, et renforcer les droits fonciers des communautés et des villages.

DEFIS

- Comment capitaliser les résultats d'un projet court et ambitieux, avec un intérêt démontré de tous les acteurs pour les questions foncières, dans un contexte où il n'existe pas de modalités concrètes pour une expansion efficace de la mise en œuvre ?
- Comment concilier les intérêts parfois concurrents des diverses parties prenantes ?
- Comment mobiliser les parties prenantes du secteur privé ?
- Comment affronter la réticence des autorités à aborder les questions foncières ?
- Comment avancer alors qu'il existe un climat d'instabilité politique et institutionnelle, et par conséquent de fréquents changements dans les instances gouvernantes ?

ENSEIGNEMENTS

- Au niveau des communautés et des conseils, les *Commissions foncières villageoises et communales* (COFO) peuvent soutenir la mise en œuvre de la politique foncière en jouant un rôle de premier plan dans la gestion des ressources (terres, forêts, mines), en participant à la résolution des conflits au niveau local, et en servant de forum de dialogue concernant la mise en œuvre de la politique foncière.
- Le projet pilote a fourni les outils qui manquaient pour le fonctionnement effectif des COFO et, de cette façon, a restauré l'autorité du secteur public et permis aux populations de récupérer la confiance en l'action des autorités publiques.

PRINCIPALES MESURES D'ESSAIMAGE A PRENDRE

- Entreprendre un programme national pluriannuel pour consolider et essayer l'expérience du projet pilote.
- Renforcer la fonctionnalité des COFO dans les villages.

the TENURE FACILITY

- Transférer la responsabilité de la gestion forestière aux communautés par un programme de décentralisation.
- Institutionnaliser les programmes d'investissement des opérateurs miniers en faveur des communautés locales dans le but de garantir que les entreprises minières contribuent au développement local.
- Renforcer les capacités des parties prenantes en matière de gouvernance foncière et forestière.
- Permettre les échanges d'expériences entre parties prenantes dans les différents projets et produire une documentation pour mettre à profit les diverses pratiques foncières de la sous-région.

5. Actualités du Tenure Facility

Andy White, Coordinateur de RRI et membre du Conseil du TF, a évoqué les dernières actualités du Tenure Facility et répondu aux questions de la façon suivante :

- SIDA financera une évaluation du Tenure Facility. Les commentaires exprimés ce jour par le groupe éclaireront cette évaluation.
- Le Tenure Facility va établir cette année un bureau à Stockholm, en Suède.
- Le Tenure Facility s'efforce de sécuriser davantage de financements en provenance des gouvernements norvégien et suédois, ainsi que de la Fondation Ford.
- Le Tenure Facility a ouvert le processus de recrutement de son Directeur exécutif.
- Le Tenure Facility procède actuellement au renforcement de ses communications et de ses supports d'apprentissage. Lorsque le financement sera assuré, le Conseil de direction et le Groupe consultatif procéderont à la sélection du prochain ensemble de projets. Des décisions stratégiques doivent être prises concernant les pays et les types de projets. Le Conseil évoquera également les façons d'élargir les projets.

A. Le siège du Tenure Facility en Suède

COMMENT SE FERA L'INTERACTION DU FACILITY AVEC LES DIVERS GOUVERNEMENTS ET COMMENT GERERA-T-IL CETTE DIVERSITE DEPUIS STOCKHOLM ?

Sam Nguiffo : La question de la diversité est un défi à relever. Cependant, le personnel sera international, et devra avoir une diversité linguistique et culturelle. Le réseau mondial du Tenure Facility offrira son soutien au Secrétariat dans ses interactions avec les gouvernements et dans les différents contextes. Par ailleurs, le Facility prendra appui sur l'expérience de RRI.

Andy White : Le choix de la Suède est dû à la facilité d'y établir un bureau, comparativement. Le gouvernement de la Suède a manifesté un intérêt supérieur à celui des autres gouvernements pour accueillir le Tenure Facility. Il est également plus aisé de recruter du personnel international en Suède qu'à d'autres endroits.

B. Échanges entre projets pilotes et entre pays

the **TENURE FACILITY**

AVANT DE SECURISER LE FINANCEMENT, LE TENURE FACILITY AURA-T-IL LA CAPACITE DE SOUTENIR LES ECHANGES ENTRE PAYS ? IL EST NECESSAIRE DE FACILITER LA PARTICIPATION DU SENEGAL A LA CAPITALISATION ET AU PARTAGE DES RESULTATS POUR CONTRIBUER A SON PROCESSUS DE REFORME. L'EXPERIENCE DU MALI EST SEMBLABLE A CELLE DU SENEGAL ; UNE VISITE AU PROJET MALIEN POURRAIT ETRE UTILE.

La Directrice intérimaire du Tenure Facility Janis Alcorn a répondu en encourageant la délégation malienne à présenter une proposition relative à leur initiative. Elle a souligné que la mission du Tenure Facility est de soutenir les initiatives locales.

C. L'avenir du Tenure Facility

LE FACILITY VA-T-IL CHANGER ?

Sam Nguiffo : Le Tenure Facility restera aussi souple que possible. Il choisira des projets différents. L'apprentissage sera permanent.

Andy White : Le Tenure Facility restera souple. Nous ne voulons pas transformer les enseignements en règles pour la génération suivante de projets. Le Tenure Facility est fondé sur la confiance et le respect. Telles sont les règles centrales que le Tenure Facility doit suivre et maintenir.

Janis Alcorn : Le Tenure Facility est mis en place pour encourager la créativité des partenaires, leur réactivité et leur souplesse. L'évaluation du Tenure Facility doit se dérouler en juin et tiendra compte de tous les points soulevés à cette réunion. Le Tenure Facility maintiendra des liens avec les responsables des projets pilotes.